VILLE DE LA TOUR-DE-PEILZ
Municipalité
Maison de Commune
Grand-Rue 46 · CP 304
1814 La Tour-de-Peilz

PRÉAVIS MUNICIPAL N° 15/2025

le 14 mai 2025

Réponse aux postulats de Mme Geneviève Pasche (LV) et consorts « Un plan climat pour répondre à l'urgence climatique » et de M. Nicolas Bastard (PS) « Déclarer l'urgence climatique et agir à La Tour-de-Peilz ».

Demande d'un crédit de réalisation de Fr. 120'000.- pour le développement et la mise en place de la plateforme participative CLIMAXION

10.03.02-2503-Preavis-15-Reponses-postulats-plans-climat.docx

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

Objet du préavis

Le présent préavis a pour but de répondre aux postulats de Mme Geneviève Pasche (LV) et consorts « Un plan climat pour répondre à l'urgence climatique » et de M. Nicolas Bastard (PS) « Déclarer l'urgence climatique et agir à La Tour-de-Peilz », tous deux déposés lors de la séance du Conseil du 20 mai 2020 et renvoyés directement à la Municipalité. Le texte intégral des postulats se trouve en annexe du préavis.

Plan du préavis

Objet du préavis **1**
Plan du préavis **2**
1. Préambule **3**
2. Situation **3**
2.1. Pourquoi un Plan Climat Communal -PCCom ? 3
2.2. Avec quels principes généraux ? 4
2.2.1. Traduire des objectifs stratégiques en actions concrètes *4*
2.2.2. Mettre en perspective les efforts déjà menés et montrer la voie *5*
2.2.3. Encourager la mise en mouvement collective *6*
2.3. Quelle approche pour La Tour-de-Peilz ? 6
2.3.1. L'expertise d'usage et les besoins de la population et de l'administration communale *7*
2.3.2. Un discours engageant et compréhensible pour motiver à agir ensemble *7*
2.3.3. Une valorisation des initiatives individuelles au profit de la collectivité *8*
3. Les phases de développement **9**
3.1. Phase 1 – Consultation et définition des objectifs. 9
3.2. Phase 2 – Définition du cadre et de la forme du PCCom 9
3.3. Phase 3 – développement et implémentation 10
4. La mise en œuvre **11**
4.1. Un PCCom en 2 volets 11
4.2. Volet N° 1 – Exemplarité communale 11
4.3. Volet N°2 – La population en action 13
4.4. Jalons pour l'élaboration du jeu collaboratif 13
I. Les actions pour le climat 13
II. Soutenir des projets pour le climat 14
4.5. Fonctionnalités clés de la Plateforme 15
4.6. Encourager à participer 15
4.7. Le programme de subvention 16
5. Les coûts **16**
6. Le planning **17**
7. Le personnel communal **17**
8. Développement durable **18**
8.1. Social 18
8.2. Économique 18
8.3. Environnement 18
9. Conclusions **18**

1. Préambule

L'urgence climatique a été prononcée par plusieurs Communes et Cantons suisses, démontrant la prise de conscience de la nécessité de réduire l'impact des activités humaines sur le climat. En juin 2024, le oui en faveur de la Loi sur le Climat et l'innovation a confirmé le soutien de la population suisse à la prise rapide de mesures pour répondre à la crise climatique.

L'heure est donc à l'action et de nombreuses Communes ont élaboré des plans climat à leur échelle. La Commune de La Tour-de-Peilz ne fait pas exception à la règle et travaille, depuis 2022, à l'élaboration de son Plan Climat Communal - PCCom.

La réalisation d'un PCCom doit contribuer, d'une part, à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées aux activités, bâtiments et infrastructures sur son territoire ainsi qu'à la consommation de sa population, et, d'autre part, à adapter son cadre de vie à la nouvelle donne climatique, afin de préserver des conditions de vie agréables pour toutes et tous. C'est aussi l'occasion de structurer et de coordonner les différentes actions déjà en cours, de leur donner plus de visibilité et de les compléter avec des mesures manquantes et identifiées comme nécessaires.

Pour donner un cap clair, sept objectifs majeurs dans différentes thématiques ont été formalisés et adoptés par la Municipalité en juillet 2024.

La mise en œuvre d'un PCCcom répond également aux deux postulats déposés par le Conseil communal, à savoir :

- « Un plan climat pour répondre à l'urgence climatique » de Mme Geneviève Pasche (LV) et consorts
- « Déclarer l'urgence climatique et agir à La Tour-de-Peilz » de M. Nicolas Bastard (PS).

2. Situation

2.1. Pourquoi un Plan Climat Communal -PCCom ?

Un PCCom est un document qui permet de donner des orientations stratégiques à l'échelle de la commune, pour l'administration communale et sa population, conformément à la Stratégie fédérale climatique 2050 et au Plan climat vaudois.

Au niveau cantonal, les objectifs du Plan climat s'articulent autour de **trois axes stratégiques :**

Atteindre une réduction des émissions de GES de 50% d'ici 2030, 70% d'ici 2040 et la neutralité carbone territoriale d'ici à 2050 (par rapport à 1990)

Préparer les systèmes humains et naturels aux effets des changements climatiques et en réduire les vulnérabilités.

Analyser l'impact des changements climatiques sur le territoire et évaluer la mise en œuvre du Plan climat.

Depuis début 2024, l'État et les Communes ont une obligation constitutionnelle de se doter d'un plan d'action pour agir en faveur du climat. Les Communes conservent bien entendu leur marge de manœuvre, puisqu'elles sont libres de définir la forme de leur plan d'action : élaborer un Plan énergie et climat communal – PECC, initier ou poursuivre la démarche Cité de l'énergie ou mettre en œuvre leur propre plan climat pour autant que les objectifs restent en phase avec les instances cantonales et

fédérales. Pour le Conseil d'État, l'engagement de toutes les collectivités publiques vaudoises est crucial pour la concrétisation des objectifs climatiques cantonaux.

La Municipalité souhaite élaborer le PCCom boéland, avec une approche inclusive qui permette à toutes les parties prenantes de participer à la conception et surtout à la mise en œuvre du plan d'action afin d'atteindre les objectifs stratégiques pour la réduction des émissions de GES et de l'adaptation aux changements climatiques.

2.2. Avec quels principes généraux ?

La réalisation d'un PCCom comprend plusieurs écueils qu'il s'agit d'éviter : document trop volumineux, manque de vulgarisation, objectifs trop ambitieux, actions trop complexes à mettre en œuvre, mesures centrées sur l'administration communale sans considération des leviers d'action en mains des autres acteurs de la commune, etc.

La Municipalité ambitionne un PCCom adapté à la réalité du territoire et aux ressources à disposition de la Commune. Celles-ci restant relativement limitées, tant en termes de ressources humaines que financières et territoriales. En revanche, les services communaux collaborent déjà très activement sur des projets et démarches menés par l'administration. La culture du dialogue, du partage des préoccupations et de la transversalité est bien présente, ce qui est un avantage de taille. Dans ce contexte et en premier lieu, le PCCom doit s'appuyer sur ce qui se fait déjà, par la Ville et les autres acteurs du territoire communal, afin de valoriser les bonnes pratiques, encourager leur généralisation et identifier les besoins et les mesures complémentaires à prendre pour atteindre les objectifs fixés.

Pour l'élaboration du PCCom, trois principes généraux ont été posés pour préciser la voie à suivre et assurer la pertinence et l'efficacité de l'approche, soit :

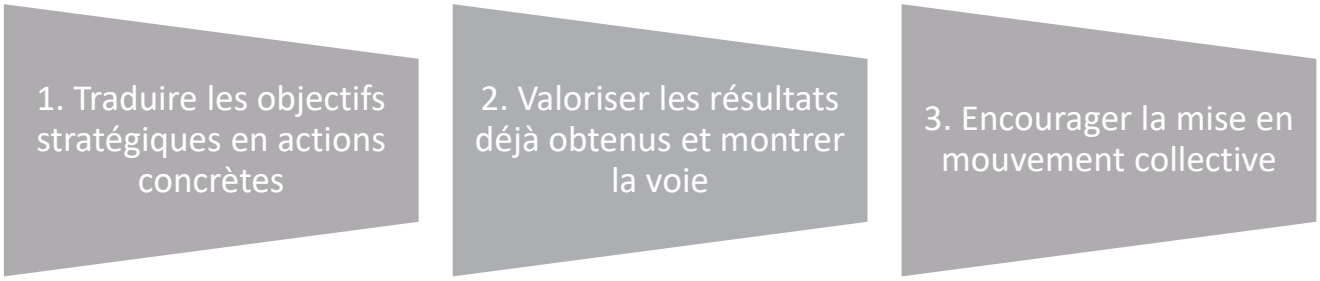

2.2.1. Traduire des objectifs stratégiques en actions concrètes

Dans un PCCom comme dans toute autre politique publique, le principe des poupées russes s'applique : les documents stratégiques élaborés par les Communes doivent respecter le cadre donné par les niveaux institutionnels supérieurs et participer à l'atteinte des objectifs fixés et engagements pris aux niveaux cantonal et national.

Le PCCom doit contribuer ainsi à l'atteinte d'objectifs stratégiques institutionnels par la mobilisation de tous les leviers à disposition et des actrices et acteurs au sein de la population. Pour être crédible et impactant, le PCCom se traduit en actions concrètes et adaptées aux réalités des acteurs et du territoire – caractéristiques géographiques, démographiques et socio-économiques, dynamisme du tissu économique, culturel et associatif local, etc. Ces actions doivent aussi être bien comprises, acceptées et relayées par la population pour qu'elles puissent porter de réels effets en termes de réduction des GES, d'adaptation du territoire à l'évolution climatique et d'évolution des modes de vie.

Pour clarifier la situation, la Municipalité a fixé un objectif principal pour chacune des sept thématiques du plan climat que sont l'alimentation, les bâtiments et construction, la biodiversité, les déchets, l'eau, l'énergie électrique et la mobilité.

Les objectifs du Plan Climat de La Tour-de-Peilz

Thématiques	Objectifs	Temporalité	
Alimentation	Diminuer l'empreinte écologique de l'alimentation	2030	**Exemplarité communale, communication, implication de la population**
Bâtiment et construction	Réduire de 50% la consommation énergétique des bâtiments et supprimer les chauffages à énergies fossiles	2040	
Biodiversité	Augmenter de 30% le taux de couverture arborée (canopée) et planter 1 km de haies vives	2035	
Déchets	Réduire de 30% le poids total des déchets	2035	
Eau	Réduire de 30% la consommation d'eau potable	2035	
Energie électrique	Couvrir 30% des besoins totaux en électricité consommés sur le territoire communal avec des énergies renouvelables endogènes	2035	
Mobilité	Réduire de 50% les émissions de GES (Gaz à effet de serres) et la consommation d'énergie pour la mobilité	2035	

A quoi s'ajoutent les objectifs transversaux concernant toutes les thématiques qui sont :

- L'exemplarité communale
- L'implication de la population
- La communication

2.2.2. Mettre en perspective les efforts déjà menés et montrer la voie

Portées par la Ville et d'autres parties prenantes, de nombreuses actions et initiatives pour la préservation du climat existent déjà. La réalisation d'un PCCom est une bonne occasion de faire l'état des lieux des bonnes pratiques et de les valoriser.

Avec une vision claire des mesures déjà prises ou prévues, il est plus aisé de poser des orientations stratégiques et d'apprécier les actions complémentaires à initier.

La première étape du PCCom de la Tour-de-Peilz a consisté à mettre en perspective et créer du lien entre des actions déjà déployées ou envisagées au sein de l'administration. C'est une occasion de renforcer et pérenniser la collaboration des services de l'administration communale autour des questions et des projets en lien avec le climat et la durabilité en général.

Cette étape permet de valoriser l'exemplarité de la Commune, et de communiquer sur les bonnes pratiques réalisées, celles en cours et les mesures complémentaires qui seront initiées. Les étapes suivantes consisteront à compléter les actions en cours et suivre l'évolution des indicateurs CO_2 et climat afin d'évaluer leurs impacts et les améliorations à apporter le cas échéant.

2.2.3. Encourager la mise en mouvement collective

L'exemplarité n'a de valeur que si elle peut servir de catalyseur. En ce sens, la Ville de La Tour-de-Peilz a le rôle de motiver les acteurs du secteur privé et associatif et démontrer que « faire autrement » est possible, riche de sens et de plus-values. Le but est de se fédérer autour des objectifs du PCCom et tirer à la même corde. Il s'agit là d'une nécessité au vu, d'une part, de la faible maîtrise foncière de la Commune qui réduit sa capacité à agir directement sur le territoire, et, d'autres part, de l'incidence majeure des modes de vie et de consommation de sa population et des entreprises sur le bilan carbone global. Sans l'adhésion et la mobilisation de toutes et tous pour atteindre les objectifs fixés du PCCom, l'impact réel des mesures prises uniquement par l'administration communale restera insuffisant.

Les actions et mesures proposées doivent être attractives, donner envie d'être testées pour pouvoir être intégrées, individuellement ou collectivement, à son échelle et selon ses moyens d'action. Le principe que la somme des actions individuelles aura un impact favorable sur le cadre de vie et les plus-values pour l'ensemble de la collectivité boélande est à mettre en avant.

2.3. Quelle approche pour La Tour-de-Peilz ?

Il y a plus ou moins autant d'approches que de plans climats communaux. Pour assurer la cohérence du PCCom et l'exhaustivité des enjeux traités, la Commune s'est appuyée sur des mandataires externes expérimentés et sur le PECC - Plan Energie et Climat Communal, publié par le Canton, pour l'état des lieux des pratiques de la Ville. La Municipalité s'est déterminée pour une approche pragmatique, encourageant une mise en action collective immédiate et évolutive.

Un diagnostic territorial approfondi a été effectué à l'occasion de la planification énergétique territoriale en 2021, celui-ci fixe des bases de référence suffisantes pour le PCCom :

Le document de la Planification énergétique territoriale, publiée en novembre 2021, est disponible sur le site internet de la commune. Cette étude analyse les besoins énergétiques du territoire, les ressources localement disponibles, et les met en relation dans le cadre d'une stratégie énergétique à l'échelle communale. Celle-ci débouche sur des actions concrètes à mener afin d'accélérer la transition énergétique sur le territoire.

Un bilan carbone a été réalisé avec l'outil mis à disposition de communes par le canton dont les résultats sont les suivants (voir annexe 3) :

- Emissions annuelles totales 147'007 To $CO_{2\,éq}$ soit 11.5 To $CO_{2\,éq}$ par hab/an ou l'équivalent de 55'000 km en voiture thermique, cinq aller-retour Paris-New-York en avion ou encore 1 tonne de viande rouge.

En considérant seulement la consommation du patrimoine communal, administratif et financier, le bilan carbone annuel est de 1'827 To$CO_{2\,éq.}$

Un nouvel examen détaillé de la situation serait très chronophage et nécessiterait beaucoup de ressources financières. En plus d'être onéreux, le fait d'avoir des constats et des analyses très détaillées via un bilan carbone approfondi n'est pas indispensable pour l'élaboration d'un PCCom pour La Tour-de-Peilz. Ces mêmes ressources seront plus utiles à la mise en œuvre d'actions concrètes.

Les constats sont clairs et les objectifs aussi tant dans les domaines de la mobilité, du bâtiment, de l'approvisionnement énergétique, de l'alimentation et de la biodiversité, l'empreinte carbone est largement excessive. Par ailleurs, les premiers effets du changement climatique se font ressentir par des variations plus importantes des températures et une augmentation de l'amplitude des précipitations. Pour toutes ces raisons, il faut déployer tous les moyens à disposition, à toutes les échelles, pour réussir ensemble à réduire les dégagements des gaz à effet de serre dans l'atmosphère et adapter le territoire communal à ces nouvelles conditions.

2.3.1. L'expertise d'usage et les besoins de la population et de l'administration communale

Pour élaborer le contenu des mesures du PCCom, la Municipalité s'est basée sur la restitution de deux démarches consultatives menées successivement avec les services de l'administration et la population en 2023. Cette approche « bottom-up » a permis non seulement d'identifier des actions déjà menées et de faire un point de situation avec les services de l'administration communale pour aller plus loin en termes d'exemplarité, mais également de faire émerger des besoins et attentes de la part de la population.

2.3.2. Un discours engageant et compréhensible pour motiver à agir ensemble

Les ateliers de réflexion ont permis de faire émerger plus de 600 actions possibles en faveur du climat qui ont ensuite été synthétisées et triées par thématiques, elles constituent la base du plan d'actions du PCCom. Cependant, une action est souvent en lien avec plusieurs thématiques (par exemple, la création de jardins potagers peut autant être intégrée aux thématiques « alimentation » et « biodiversité » et indirectement « bâtiments et constructions », et « eau »), et la raison pour laquelle agir n'est pas toujours évidente. Ainsi, une approche plus dynamique a été recherchée, pour encourager à participer activement : Pourquoi agit-t-on ? Dans quel but ? A partir de ce questionnement, quatre clés pour agir ont été déterminées pour structurer le plan climat :

I. Informer sur les enjeux et les moyens d'agir
II. Adapter le cadre à la nouvelle donne climatique
III. Consommer moins et mieux
IV. Renforcer l'autonomie du territoire

In fine, quelle que soit la thématique et la raison, l'ensemble des actions doivent contribuer aux deux objectifs majeurs que sont la réduction des GES et l'adaptation au changement du climat.

Basculement des thématiques aux clés pour agir

Pour une approche plus engageante et transversale, les idées et pistes d'actions identifiées par thématiques lors des ateliers sont classées parmi les quatre clés pour agir.

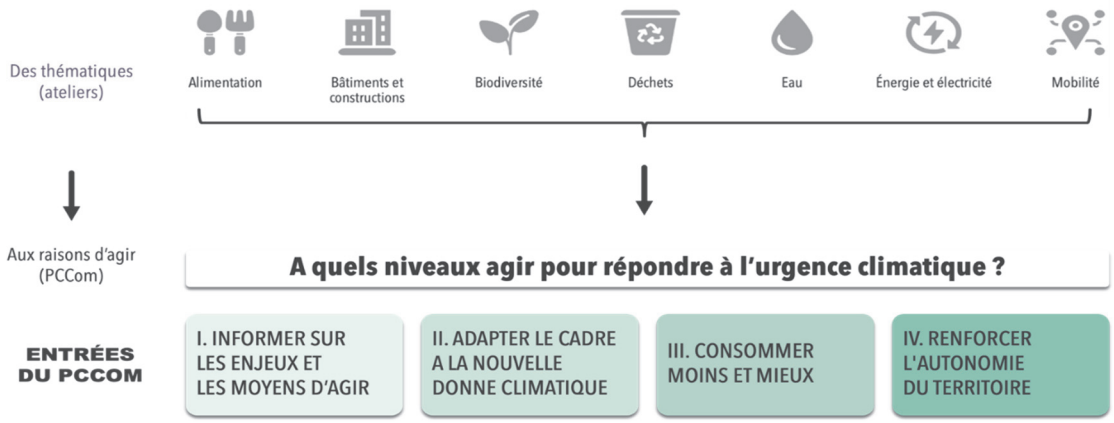

En modulant la communication, la Municipalité souhaite motiver et donner du sens à tout un chacun pour se projeter en tant qu'acteur de la préservation du climat.

Structure schématique du PCCom et exemples d'action

Pour chaque clé pour agir (I à IV), un objectif prioritaire a été défini par thématique (cf. Tableau matriciel en Annexe 2)
Toutes les actions du PCCom émanant de la Commune ou d'acteurs de la collectivité boélande doivent y contribuer.

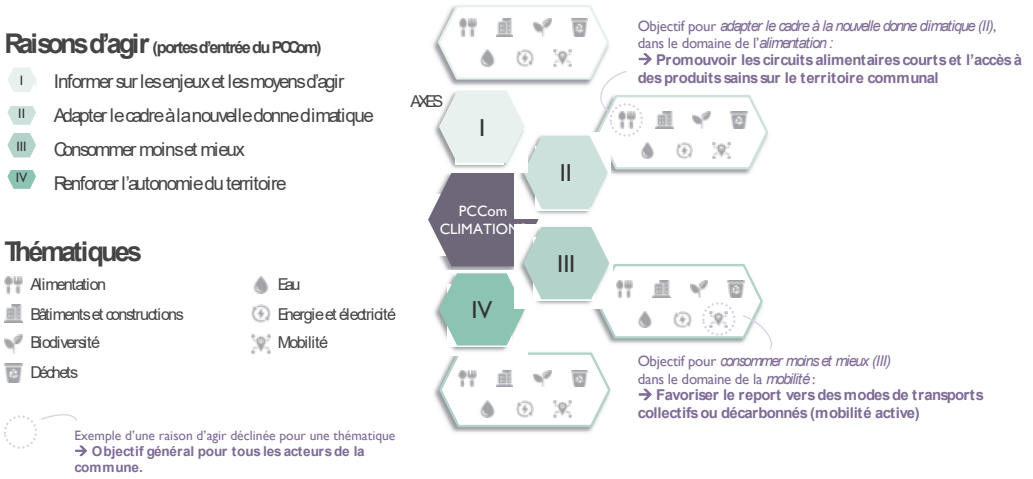

2.3.3. Une valorisation des initiatives individuelles au profit de la collectivité.

Le but du PCCom est aussi d'ouvrir la possibilité à tous les acteurs de la commune (individu, personne morale, entreprise et acteur de la société civile) de contribuer, au travers de ses habitudes quotidiennes et des engagements dans des projets modèles ou initiatives concrètes, à l'atteinte des objectifs fixés.

Ainsi, le PCCom de la Ville de La Tour-de-Peilz est constitué de deux volets complémentaires :

- Le volet 1 sur les mesures en lien avec les actions et l'exemplarité communale
- Le volet 2 sous la forme d'un jeu collaboratif via une plateforme nommée CLIMAXION (*selon la définition du Robert, en géographie, le terme « climax » correspond à un état optimal d'équilibre écologique)*

Pour favoriser l'engagement et la créativité, la Municipalité a choisi de passer par l'esprit du jeu et de la récompense. Ce second volet nommé CLIMAXION a pour ambition d'encourager une mise en action collective en mettant à disposition les moyens d'action pour les différentes parties prenantes.

Le jeu est un moyen de communication qui parle à toutes les générations, cultures, genres et classes socio-économiques. Il est un vecteur résolument inclusif, susceptible d'éveiller l'intérêt de tout un chacun, sans distinction.

Univers évoquant l'action, la mise en mouvement, le jeu implique la participation de plusieurs partenaires pour avoir du sens. Les jeux collaboratifs nécessitent même l'adhésion de tous et la mobilisation des stratégies et moyens d'action de chacun pour réussir à gagner ensemble.

Développer le PCCom en s'inspirant largement de cet univers qui imprègne l'identité boélande a été considéré comme une approche innovante et pertinente.

3. Les phases de développement

L'élaboration du PCCom est un processus dont les premières étapes ont été réalisées en 2023 et 2024. Il peut être découpé en trois phases successives, les livrables et enseignements de chacune de ces phases constituant la matière première qui nourrit les étapes ultérieures du processus.

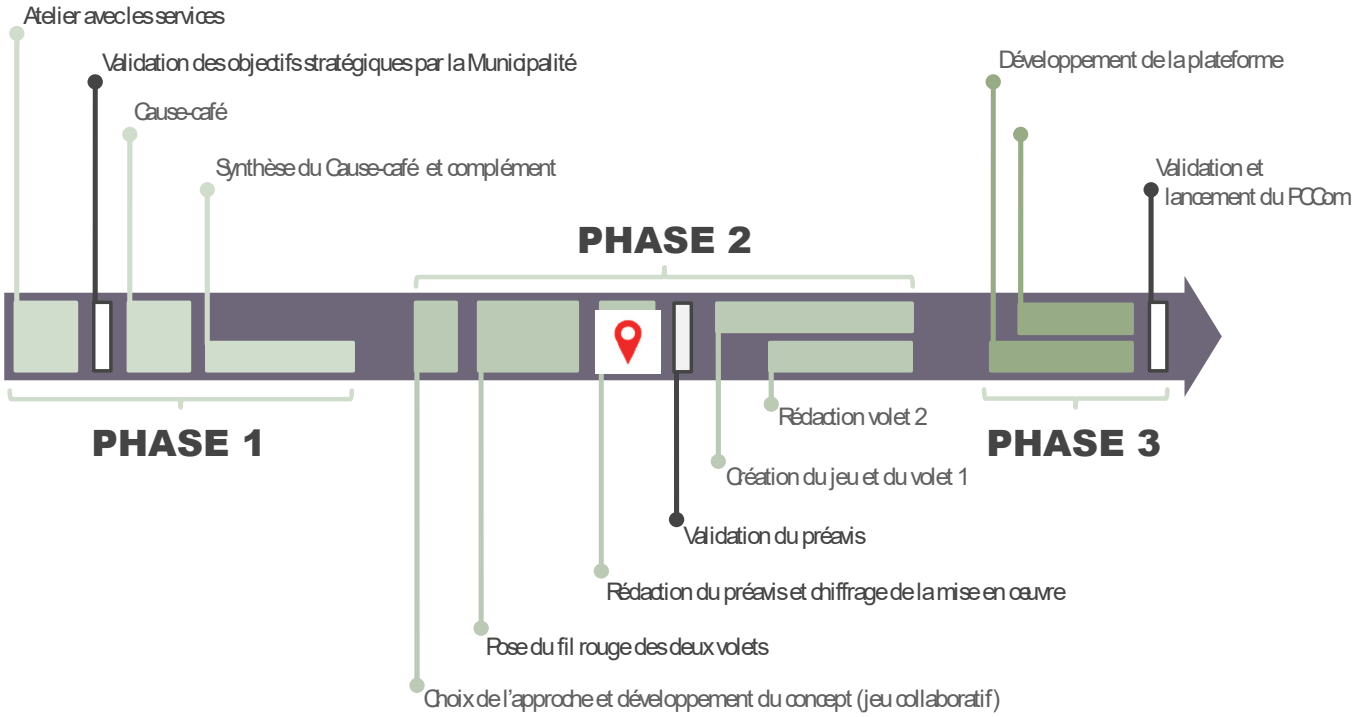

3.1. Phase 1 – Consultation et définition des objectifs.

Atelier avec les Services de l'administration 100%

Après-midi de travail participatif avec des représentants de tous les services communaux le 19 janvier 2023, établissement d'un rapport de synthèse.

Validation des objectifs thématiques stratégiques 100%

Validation, en séance de Municipalité, des 7 objectifs stratégiques du PCCom (bâtiments et construction ; énergie et électricité ; Eau ; déchets ; Mobilité ; Biodiversité ; Alimentation) le 10 juillet 2023 (voir Annexe 1)

Cause-café avec la population 100%

Démarche participative avec la population animée par Service domaines & bâtiments, accompagné des mandataires Latitude Durable et comment-dire.ch, le 11 novembre 2023.

Synthèse et complément de la démarche participative 100%

Synthèse par les mandataires du Cause-café et des plus de 600 actions proposées. Fusion avec des actions et initiatives déjà entreprises par la Commune ou existantes sur le territoire (identifiées lors de l'atelier avec les Services de l'administration) et compléments par le Service domaines et bâtiments.

3.2. Phase 2 – Définition du cadre et de la forme du PCCom

Définition de l'approche 100%

Volonté de développer un PCCom pragmatique, orienté sur les actions de terrain et permettant à toutes et tous d'y participer. Recherche de solutions pour faciliter l'appropriation du PCCom par l'ensemble des parties prenantes (population, entreprises, sociétés locales, associations, etc.).

Pose du fil rouge des deux volets 90%

Structuration du contenu intégrant les retours des consultations et l'élaboration du PCCom en 2 volets. Volet 1 : actions et exemplarité de l'administration communale. Volet 2 : mise en place d'une plateforme collaborative appelée CLIMAXION intégrant les principes du jeu pour encourager la participation de la population et des acteurs de la communauté boélande.

Rédaction du préavis 100%

Identification des prochaines étapes à mener et planification des prochaines phases d'élaboration du PCCom, avec l'identification des ressources humaines et financières nécessaires.

Volet 1 : actions et exemplarité de l'administration 100%

Le volet 1 concerne les actions des autorités et de l'administration communale, pour la préservation du climat au titre d'exemplarité et d'information. Les différentes actions déjà menées, en cours et prévues y sont répertoriées. Des actions identifiées mais pas encore mise en place dans le cadre du PCCom y ont été ajoutées.

Volet 2 : participation de la population 10%

La mise en œuvre de CLIMAXION consiste à développer la partie publique du PCCom sous la forme d'un jeu participatif avec pour but d'entraîner population, des entreprises, des sociétés locales, etc. Il est ainsi prévu de créer une plateforme internet interactive qui propose, répertorie et récompense les actions réalisées par la population selon les principes des applications de jeux. Cette plateforme permettra également de présenter et proposer des projets, issus du secteur privé, susceptibles d'obtenir un soutien financier et/ou logistique de la Commune.

Le fonctionnement et l'accès à la plateforme seront simples, fonctionnels, clairs et accessibles à toutes et tous. Ce modèle a pour ambition de motiver l'initiative privée pour atteindre ensemble les objectifs du plan climat communal, les principes sont développés plus en détails dans le chapitre 4.

Les compétences métiers spécifiques pour développer cette plateforme informatique n'étant pas disponibles au sein de l'administration, cette étape nécessite l'accompagnement d'un mandataire spécialisé. Après avoir établi un cahier des charges pour les prestations nécessaires des offres ont permis de déterminer les montants nécessaires pour la création, la mise en place et la diffusion du 2e volet du PCCom.

Reste à faire :

- Finalisation détaillée du jeu et de ses règles.
- Création des barèmes pour les actions à entreprendre pour l'obtention des points climats.

3.3. Phase 3 – développement et implémentation

Développement de la plateforme 0%

Le développement d'une plateforme internet dédiée est un des points centraux du projet pour l'échange et le partage avec la population dans le cadre du déploiement du second volet du PCCom. L'accompagnement d'un mandataire externe compétent et expérimenté dans la mise en place de ce type d'outil est nécessaire pour cette étape.

Reste à faire :

- Développement et implémentation d'une plateforme de jeu adaptée à la mise en place, la diffusion et le suivi du PCCom.
- Tests utilisateurs et optimisation des règles du jeu.

Concept de communication

Pour assurer l'attrait et le succès du volet 2, il est indispensable d'assurer la diffusion, la bonne compréhension et la visibilité du jeu via différents canaux : presse locale, réseaux sociaux, site Internet de la Commune, mais également dans les événements populaires, dans les locaux associatifs, sur le territoire (signalétique urbaine, au marché, dans les écoles, etc.).

La réussite de la mise en marche de ce plan climat reposera aussi sur un important effort de communication pour s'assurer de l'adhésion de la population et des autres participants tel que le secteur privé et les associations.

4. La mise en œuvre

4.1. Un PCCom en 2 volets

La Municipalité entend donc formaliser et déployer le PCCom de La Tour-de-Peilz simultanément au travers des deux volets cités précédemment :

Volet N°1	Volet N°2
• Au sein de l'administration communale • Feuille de route des services pour préserver le climat au travers des pratiques internes et des projets mis en œuvre par la Ville	• A l'attention de la population, des entreprises et de la société civile boélande: • Jeu collaboratif nommé « CLIMAXION » développé sous la forme d'une plateforme internet.

4.2. Volet N° 1 – Exemplarité communale

Le premier volet intègre les actions déjà réalisées, en cours ou à mettre en œuvre pour adapter le cadre de vie à la nouvelle donne climatique et préserver la qualité de vie de l'ensemble du personnel de l'administration et des usagers, et les infrastructures communales. L'administration souhaite ainsi répondre à son devoir d'exemplarité et réduire les émissions de GES liées à son propre fonctionnement ou induit par celui-ci.

La structure et les informations en relation avec ce volet du PCCom ont été synthétisées à la suite des démarches consultatives et du travail de documentation réalisé par les mandataires. Un fil rouge détaillé a été établi :

Volet N°1 Feuille de route pour les autorités et l'administration communale de La Tour-de-Peilz

- ✓ *Présentation du cadre et de l'angle d'approche (les raisons d'agir)*
- ✓ *État de situation (diagnostic territorial et des pratiques de la Ville)*
- ✓ *Méthodologie d'élaboration du PCCom*
- ✓ *Orientations et objectifs stratégiques (définis par la Municipalité)*
- ✓ *Feuille de route pour l'administration communale*

Une synthèse des actions réalisées, prévues et à prévoir dans le cadre du PCCom a été établie et se trouve en annexe du préavis (voir Annexe 3).

Les actions sont triées par objectif visé, en fonction de l'état d'avancement et de sa mise en œuvre ainsi que le ou les services de l'administration concernés.

Le financement des projets de l'administration communale se font par le biais du budget annuel ou au travers du dépôt de préavis en fonction des sujets et ampleur des investissements à consentir.

La mise en œuvre des actions est faite par les services concernés, le Service domaines & bâtiments secteur énergie et environnement s'assurera de leur mise en œuvre et du suivi du PCCom de La Tour-de-Peilz.

Afin d'évaluer la progression de la mise en œuvre des actions en lien avec le PCCom dans les services de l'administration, un suivi de la progression pour atteindre les sept objectifs fixés par la Municipalité sera mis en place.

Exemple des actions réalisées, en cours et à venir dans l'administration communale :

Objectifs de la Municipalité							**Actions**		**État**				**Services**				
Alimentation	Bâtiments et construction	Biodiversité	Déchets	Eau	Electricité et énergie	Mobilité	Titre - objectif de l'action	*Descriptif*	Réalisée	En cours	A retenir	Pas retenue	SDOM	SFJSC	SUTP	SADM /SFIN	DEST - ecoles
							Sensibiliser la jeunesse pour une alimentation saine et sans gaspi dans le cadre scolaire et parascolaire	*Réduction du gaspillage alimentaire, information et sensbilisation à une alimentation durable, responsabiliser et accompagner les enfants dans les cantines et la restauration collective*									
							Assainir le parc immobilier communal sur le plan énergétique	*L'assaisnissement énergétique des bâtiments est intégré dans la stratégie et planification immobilière*									
							Certifier et mettre en valeur les bonnes pratiques communales	*Actuellement certification Ville Verte BRONZE, cible ARGENT en 2030, certification VINATURA obtenue chaque année pour le vignoble. Projet en cours visant à être labelisé Commune OuVerte (Pro*									
							Dématérialiser la facturation communale par voie électronique par exemple via eBill	*Envoi des factures débiteurs sous forme électronique via eBill pour limiter l'utilisation de papier.*									
							Diminuer la consommation d'eau des fontaines	*Stratégie en phase de finalisation s'agissant de la suppression de certaines fontaines, de la limitation généralisée des débits et de la mise en place de bouton-poussoirs ou autre dispositif*									
							Diminuer de la consommation électrique de l'éclairage public	*Mise en place progressive de lampadaires économes et à faible impact environnemental (pollution lumineuse), limitation des éclairages de Noël superflus. Déploiement de sources LED et d'extinction paramétrée pour l'éclairage public*									
							Etablir un plan directeur de la mobilité de la commune	*Création intégration d'un plan de mobilité pour le personnel. Intégration des demandes issues de la consultation dans son élaboration*									

4.3. Volet N°2 – La population en action

Le second volet est la partie du PCCom destinée à l'ensemble des parties prenantes du territoire communal.

Plutôt que de produire des guides qui resteront sur une étagère, la Municipalité souhaite encourager et mobiliser les citoyens, entreprises et associations boélandes à travers une plateforme d'information, d'échange, de valorisation et de financement participatif nommée CLIMAXION.

En y participant, toutes et tous pourront s'engager dans des actions durables pour le climat et participer au financement de projets issus de la collectivité boélande qui contribueront à réduire les émissions de GES ou adapter la ville à l'évolution du climat. La finalité est de construire une communauté active et engagée dans la transition énergétique et climatique, en soutenant des initiatives locales concrètes et encourageant à la mise en commun des forces et des ressources disponibles sur le territoire communal.

La plateforme CLIMAXION comportera notamment les informations et options suivantes :

Volet N°2	*Plateforme du CLIMAXION pour la communauté boélande*

- ✓ *Comment participer aux CLIMAXIONS*
- ✓ *Les règles du jeu (le principe, le but du jeu et le fonctionnement de la plateforme)*
- ✓ *Les différentes actions possibles*
- ✓ *Les différents projets à soutenir*
- ✓ *Le système de rétribution avec le détail des points*

4.4. Jalons pour l'élaboration du jeu collaboratif

Le système se veut simple à mettre en œuvre. Il s'inspire des logiques de fonctionnement du jeu, de la recherche de fonds et des points de fidélité, selon deux principes de base :

I. Permettre à toute association, société locale, personne morale ou physique habitant ou travaillant sur la commune de réaliser des actions en faveur du climat et de voir celles-ci récompensées.

II. Permettre à des projets et/ou des initiatives émanant de la communauté boélande d'être proposés et soutenus financièrement et/ou de bénéficier d'un appui logistique public.

I. Les actions pour le climat

Chaque CLIMAXION, petite ou grande permet à chacune ou chacun l'ayant réalisée d'engranger des « Points climat », selon un barème publié et référencé. Les actions ainsi récompensées sont toutes reliées à un objectif prioritaire du PCCom auquel elles contribuent (cf. Annexe 2).

Après une justification simple de sa réalisation (scans, photo, vidéo, prises de mesures, etc.), les « Points climat » sont cumulés par l'utilisateur de la plateforme. Ils peuvent ensuite être disponibles pour être attribués et soutenir des projets de plus grande ampleur qui seront directement ou indirectement financé par la commune (cf. point II).

Exemples d'actions pouvant être entreprises et récompensées par des Points climat

Ces exemples sont tirés de la liste (non encore exhaustive) de l'annexe 3.

Mobilité douce : utilisation des transports publics, du vélo, de la marche comme moyen de transport quotidien

Économie d'énergie dans son logement : réglage des vannes thermostatiques, installation d'une douche avec limiteur de débit, remplacement des ampoules par du LED

Achats locaux et circuits courts : réalisation d'achats auprès de producteurs locaux

Transversal Information et sensibilisation : participation aux ateliers de compostage, de permaculture ou autres.

II. Soutenir des projets pour le climat

Chacun, chacune, citoyen, entreprise ou association peut aussi proposer des projets plus ambitieux pour le climat sur le territoire communal et pour lesquels un soutien financier et/ou logistique de la part de la Commune serait nécessaire pour sa mise en oeuvre. Bien entendu, ces projets doivent contribuer à atteindre une des quatre raisons d'agir (cf. chapitre 3.3) et être réalisables dans un délai raisonnable.

Le projet sera présenté et proposé à la Commune sur la plateforme du CLIMAXION via un formulaire d'inscription disponible en ligne. Chaque projet, accompagné d'un budget et/ou des soutiens attendus, sera soumis à un processus d'examen auprès d'un comité réunissant les représentants des services concernés, éventuellement accompagnés d'experts externes, pour éprouver sa faisabilité et son impact.

Une fois retenu, il sera alors publié sur la plateforme du CLIMAXION afin de se voir attribuer du soutien via les « Points climat ». Les participants qui auront accumulé des « Points climat » nécessaires pourront bénéficier du soutien attendu de la Commune pour sa mise en œuvre.

Ce système incite à un soutien collectif et encourage chaque habitant à se mobiliser activement pour les projets qu'il aimerait voir réalisés. Cette plateforme se veut aussi ludique et encouragera une implication soutenue des citoyens autant du côté de la collecte des points que du côté de l'initiative et de la proposition de projets ambitieux pour réduire les dégagements de GES et accompagner les changements climatiques.

Exemples de propositions de projets pouvant être proposés dans le cadre du CLIMAXION

- Création d'un potager urbain, avec une structure associative assurant sa gestion
  Organisation de visites avec des classes dans des potagers ou vergers
- Développement d'infrastructures de compostage collectifs
  Organisation d'ateliers de réparation et d'upcycling
- Proposition d'évènements éducatifs en lien avec les économies d'eau et les bonnes pratiques
- Mise en place de zones de biodiversité sur des parcelles privées (plantation d'arbres, haies naturelles, etc.)

CLIMAXION, comment gagner des points climat

Voilà comment procéder pour gagner des « Points climat » et de les attribuer.

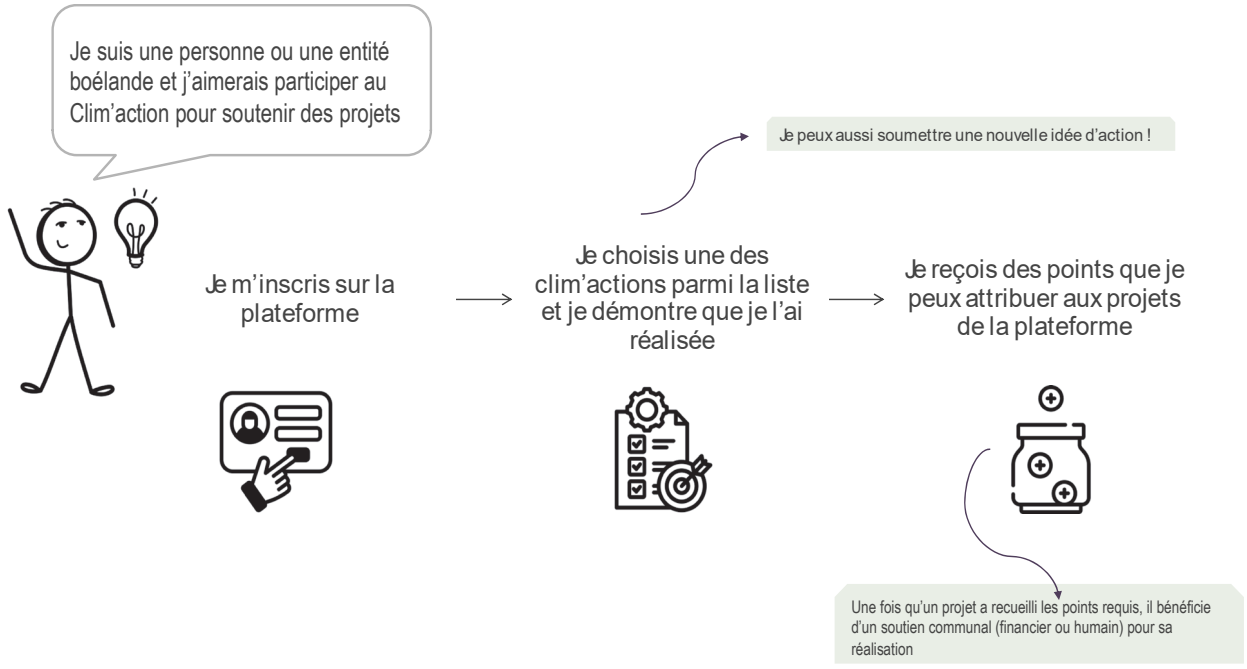

Principe de dépôt de projets dans le cadre de CLIMAXION

Voilà comment procéder pour déposer et financer mon projet pour le climat

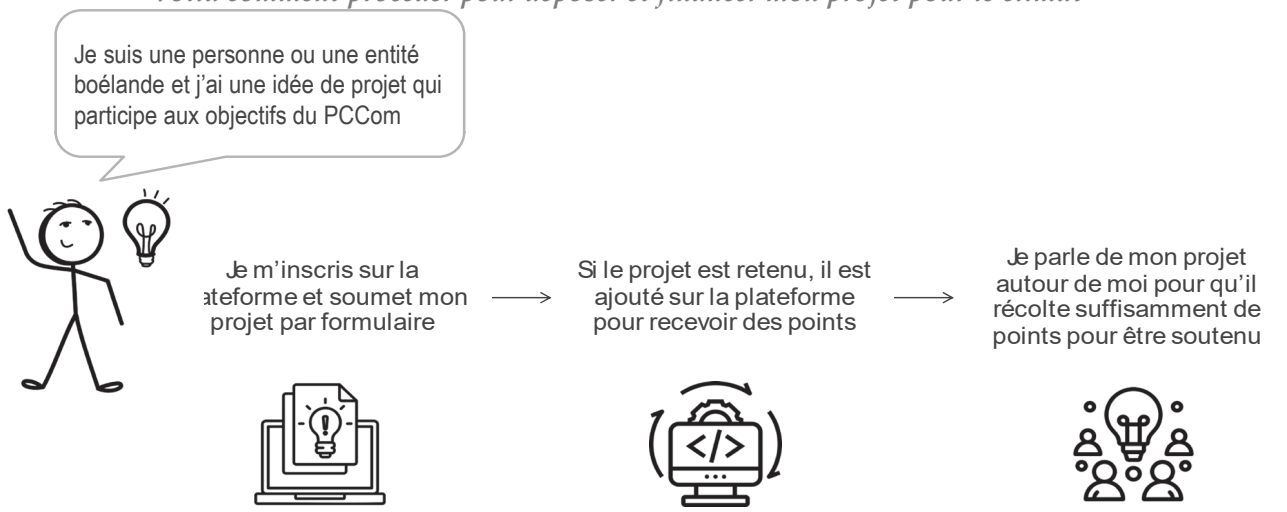

Pour les personnes ne disposant pas de compétences informatiques ou d'ordinateur avec un accès internet, des solutions d'accompagnement seront mises en place au guichet du Service domaines & bâtiments.

4.5. Fonctionnalités clés de la Plateforme

La plateforme de CLIMAXION comportera les fonctions principales suivantes :

- Informations générales : catalogue des actions réalisables, guide d'accompagnement pour les citoyens et procédés de validation.
- Espace Projets : liste des projets soumis par les citoyens avec lien vers un formulaire d'inscription (objectif, impact, budget souhaité).
- Tableau de bord personnel : historique des actions réalisées, visualisation des points cumulés et octroyés aux projets soutenus.
- Suivi et impact : informations sur la réalisation des projets financés et l'impact des actions de la communauté.
- Classement: classement des citoyens les plus engagés, des projets les plus performants et récompenses symboliques (badges, mentions publiques).

Les avantages attendus de CLIMAXION pour la Commune et la collectivité boélande sont les suivants :

- Pour le PCCom: soutien, accompagnement et valorisation de l'engagement de la population à agir pour le climat. Mesure et indications de l'impact des actions en faveur du climat dans la commune.
- Pour la population et les parties prenantes : renforcer le sentiment d'appartenance et de contribution directe à l'amélioration du cadre de vie et à l'évolution des modes de vie, à travers des projets concrets et un engagement valorisé. Financement des projets citoyens et issus du secteur privé en faveur du climat.

4.6. Encourager à participer

Une communication soutenue et régulière, parmi la population mais également auprès des entreprises, des acteurs de la société civile et associative sera nécessaire pour assurer la visibilité de CLIMAXION et mettre en avant les résultats et les bonnes pratiques. Une large diffusion dans l'espace public, au travers des différents canaux de la Commune et relayée par des acteurs communautaires (par ex. maisons de quartier, écoles), sera nécessaire afin de toucher les diverses classes sociales et générations.

Un ou des prix « best of » CLIMAXION pourraient être attribués chaque année dans le cadre des mérites boélands (par ex. le meilleur contributeur au projet et le projet ayant récolté le plus rapidement les points nécessaires à sa réalisation, etc…).

4.7. Le programme de subvention

Dans une large mesure, le programme de subvention actuel - https://www.la-tour-de-peilz.ch/energie/ - alimenté par FEDD-Fonds Energie et Développement Durable n'est pas remis en cause.

Cependant, il est prévu financer les projets retenus dans le cadre de CLIMAXION via le FEDD qui est alimenté par la taxe préexistante sur le kWh électrique et éventuellement d'autres sources de subventions (cantonales, fédérales, etc.).

Une adaptation du règlement de ce fond est proposée dans le cadre de ce préavis.

5. Les coûts

L'accompagnement pour la mise en œuvre et le développement de la plateforme CLIMAXION fera appel à des mandataires liant le monde du jeu et l'intégration sur internet. Ce soutien est nécessaire car les compétences n'existent pas au sein du personnel communal, il devra permettre de garantir la fonctionnalité et l'attractivité de la plateforme, sa bonne diffusion et l'accompagnement de l'ensemble de l'opération.

Cette phase de développement de l'outil et de sa mise en place la première année est financée par un crédit du Conseil communal qui est demandé au travers du présent préavis.

Les montants des prestations mandatées, basés sur des offres rentrées, sont les suivants :

Phase conception finalisation du concept CLIMAXION	**Fr.**	**15'000.-**
Formalisation et conception d'une architecture fonctionnelle Création d'une maquette des pages de la plateforme Test et retours de citoyens cibles Validation du cahier des charges techniques et du plan d'action		
Développement informatique de la plateforme	**Fr.**	**48'000.-**
Interface utilisateurs, tableau de bord des points, intégration du catalogue d'actions et fonctionnalités de validation. Développement du système d'attribution et de gestion des points, tableau de bord de suivi des contributions, interface de gestion		
Implémentation, test et lancement	**Fr.**	**13'500.-**
Mise en place d'hébergement sécurisés, configuration des serveurs, formation des utilisateurs principaux de la commune, prise en main et documentation technique, assistance et lancement, ajustements.		
Communication et diffusion	**Fr.**	**15'000.-**
Communiqués, actions sur le terrain, formation des usagers, lancement de projets pilotes		
Suivi annuel et reporting et ajustements	**Fr.**	**20'000.-**
Prestation externalisée la 1ère année		
Divers et imprévus	**Fr.**	**8'500.-**
TOTAL TTC	**Fr.**	**120'000.-**

Un soutien du canton est attendu pour la « mise en œuvre du plan d'action » prenant en charge jusqu'à 50% des coûts de mandataires et jusqu'à 20'000.-/an pour les 2 premières années, soit un total de Fr. 40'000.-. Pour cela il faut répondre aux deux exigences principales suivantes :

- S'engager à mettre en œuvre les actions du plan
- S'engager à attester annuellement de l'avancement

Des contacts encourageants ont déjà été pris avec les responsables cantonaux, mais la demande de soutien sera concrètement formalisée une fois le plan climat validé par le Conseil communal.

Les projets du CLIMAXION qui sont retenus et obtiennent les points climats nécessaires seront subventionnés par le FEDD.

Pour cela, il est proposé de modifier l'Article 4. du règlement du FEDD comme suit, modification en gris:

Article 4. – Affectation

1 La taxe spécifique sur l'énergie électrique est affectée à l'approvisionnement d'un fonds communal, créé à cet effet en 2010, appelé désormais « Fonds énergie et développement durable ».

2 Les dépenses de ce fonds seront exclusivement affectées aux domaines suivants :
   a) énergies renouvelables et efficacité énergétique,
   b) éclairage public, uniquement pour l'amélioration énergétique,
   c) mobilité durable,
   d) préservation de l'environnement et biodiversité,
   e) assainissement de l'enveloppe thermique des bâtiments,
   f) suivi et optimisation énergétique,
   g) financement de projets privés en faveur du Plan Climat Communal (PCCom)
   h) formation et diffusion d'information en relation avec les points a) à g)

3 Les dépenses annuelles seront fixées par une ligne du budget annuel ou par préavis.

Comme c'est le cas pour les autres subventions, les critères d'octroi pour les projets seront décrites dans les directives de la Municipalité. Les principes seront les suivants :

- Le projet devra être issu de personne, d'association ou d'entreprise domiciliées à La Tour-de-Peilz et profiter directement à la population boélande et/ou se dérouler sur la commune.
- Le projet devra permettre de réduire les émissions de GES et/ou une meilleure adaptation au changement climatique
- Le projet sera documenté sur les coûts, les délais, et les résultats attendus ainsi que sur le montant et/ou la forme de soutien nécessaires pour sa réalisation.

6. Le planning

Dépôt du préavis et demande de crédit au Conseil communal	14 mai 2025
Octroi du crédit par le Conseil communal	25 juin 2025
Finalisation du projet et développement informatique	automne 2025
Lancement et mise en œuvre	automne-hiver 2025

7. Le personnel communal

Dans une première étape, le développement et l'implémentation de CLIMAXION se fera avec le personnel communal existant avec l'appui de mandataires externes financés par le présent préavis. Puis, en fonction de l'engouement et/ou des nécessités d'accompagnement du PCCom au quotidien, il sera probablement nécessaire d'envisager entre 0.5 et 1 EPT supplémentaire au sein du Service domaines & bâtiments dans les prochaines années, le cas échéant ce poste sera intégré dans le budget dès 2026.

8. Développement durable

8.1. Social

Le projet du PCCom ambitionne d'impliquer non seulement l'administration, mais également la population au travers du projet CLIMAXION pour atteindre les sept objectifs majeurs fixés par la Municipalité. Sa structure, orientée vers des actions à mener ensemble, a été définie de manière à cultiver le lien social, favoriser le partage et fédérer les acteurs autour d'objectifs clairs.

8.2. Économique

Du point de vue économique, le PCCom, tel qu'envisagé, pourra faire émerger de nouvelles opportunités d'activités économiques en lien avec la réduction du CO_2 et l'aménagement paysager. Une fois lancé, les projets citoyens du PCCom seront principalement financés par les revenus du FEDD ou d'autres sources de subventions et de revenus.

8.3. Environnement

Du fait de son ambition intrinsèque, le PCCom est un vrai plus pour la qualité de l'air, de l'eau et de la biodiversité du territoire boéland.

9. Conclusions

Nous vous demandons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de La Tour-de-Peilz,

- vu le préavis municipal N° 15/2025,
- vu le rapport de la commission chargée d'examiner ce dossier,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. de prendre acte que la commune met déjà en œuvre et poursuit un Plan climat pour l'administration couvrant l'ensemble des objectifs du PECC cantonal ;
2. de poursuivre le développement du projet de Plan climat basé sur une plateforme participative nommée CLIMAXION ;
3. d'octroyer à ce titre à la Municipalité un crédit de réalisation de Fr. 120'000.- pour le développement de la plateforme et de sa diffusion via le site internet de la commune, à prélever par le débit du compte N° 9146.028.00 "Travaux - Plateforme participative CLIMAXION " ;
4. d'autoriser la Municipalité à financer cet investissement par la trésorerie courante ou, le cas échéant, par un emprunt dans le cadre du plafond d'endettement de 100 millions adopté par le Conseil communal lors de sa séance du 11 mai 2022, plafond utilisé actuellement à hauteur de Fr. 56'262'427.68 ;
5. d'autoriser la Municipalité à amortir cet investissement par le compte de fonctionnement N° 190.3313.01 "Amort. - Plateforme participative CLIMAXION ;
6. de prendre note que l'amortissement s'élèvera à Fr. 24'000.- par année, selon la durée d'amortissement imposée de 5 ans pour cette catégorie d'immobilisations ;

7. d'approuver la modification de l'art. 4 al. g) et h) du règlement du FEDD-Fonds Energie et Développement Durable pour permettre le financement de projets privés en faveur du PCCom Plan Climat Communal et le soumettre pour approbation au Conseil d'Etat ;
8. de prendre note que ce préavis répond aux attentes des postulats de Mme Geneviève Pasche (LV) et consorts « Un plan climat pour répondre à l'urgence climatique » et de M. Nicolas Bastard (PS) « Déclarer l'urgence climatique et agir à La Tour-de-Peilz ».

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La syndique : Le secrétaire :

Sandra Pasquier Pierre-A. Dupertuis

Annexes :

- Annexe 1 : matrice des objectifs thématiques par raisons d'agir
- Annexe 2 : état des lieux des actions dans le cadre de la commune
- Annexe 3 : bilan carbone du territoire communal
- Annexe 4 : texte intégral des postulats

Déléguée municipale : Mme Sandra Pasquier

Adopté par la Municipalité : le 31 mars 2025

ANNEXE 1

Objectifs thématiques par raisons d'agir ensemble pour préserver le climat

Structure des volets 1 (exemplarité communale) et 2 (Climaction) du PCCom

Agir de manière efficace et pragmatique en faveur du climat demande de :	1. INFORMER SUR LES ENJEUX ET LES MOYENS D'AGIR	2. ADAPTER LE CADRE A LA NOUVELLE DONNE CLIMATIQUE	3. CONSOMMER MOINS ET MIEUX	4. RENFORCER L'AUTONOMIE DU TERRITOIRE
De manière générale, il est nécessaire de :	**Favoriser la compréhension des enjeux et l'implication citoyenne pour ancrer le changement**	**Encourager à la transition via un cadre de vie , des règlementations, des infrastructures et des services adaptés**	**Orienter la consommation sur la sobriété, la proximité et la mutualisation**	**Augmenter la production de ressources locales et les capacités de stockage**
Thématiques	↓	↓	↓	↓
Alimentation	Sensibiliser aux enjeux de l'alimentation dès le plus jeune âge	Promouvoir les circuits alimentaires courts et les produits sains sur le territoire communal	Faciliter l'accès à une alimentation saine et de proximité	Favoriser la culture maraîchère et la transformation des produits sur le territoire communal
Bâtiments et constructions	Renforcer l'information transmise aux différents acteurs de la branche sur la durabilité du milieu bâti	Accélérer le rythme de rénovation du bâti existant, en prenant en compte les évolutions du marché (transformation, densification)	Réduire l'empreinte environnementale du bâti	Faire des déchets de chantier des ressources
Biodiversité	Faire prendre conscience des impacts de nos modes de vie et de culture sur l'environnement et la diversité biologique	Restaurer la qualité environnementale du milieu bâti et préserver les espaces favorables à la biodiversité	Planter dans des conditions optimales, des essences indigènes, adaptées à l'évolution du climat	Maintenir la culture d'une grande variété d'espèces végétales dans la région
Déchets	Mettre en lumière les bonnes pratiques à adopter en matière de tri des déchets	Développer les infrastructures de tri et de revalorisation des déchets	Promouvoir la réutilisation, la mutualisation et la réparation d'objets	Développer les solutions de valorisation des déchets sur le territoire communal
Eau	Informer sur le cycle de l'eau dans notre région, la préciosité de la ressource et les enjeux liés à la consommation	Se rapprocher d'une gestion de l'eau la plus naturelle possible	Réduire les volumes d'eau consommés et le gaspillage	Encourager la récupération et la réutilisation des eaux de pluie
Energie et électricité	Faire comprendre l'importance de l'énergie dans nos modes de vie et les manières de l'économiser	Se donner les moyens de réduire sensiblement la consommation d'énergie et d'électricité de la commune	Diminuer le gaspillage d'énergie et recourir aux énergies renouvelables	Encourager l'autonomie énergétique locale basée sur des ressources renouvelables
Mobilité	Valoriser les avantages des mobilités collective et active	Adapter le réseau de rues pour qu'il soit agréable et encourage la pratique de la mobilité active	Favoriser le report modal vers des modes de transports collectifs ou décarbonnés (mobilité active)	Augmenter les capacités de recharge des véhicules électriques sur le territoire

Objectifs de la Municipalité							Actions		État				Services				
Alimentation	Bâtiments et	Biodiversité	Déchets	Eau	Electricité et	Mobilité	Titre - objectif de l'action	*Descriptif*	Réalisée	En cours	A retenir	Pas retenue	SDOM	SFJSC	SUTP	SADM /SFIN	DEST - ecoles
■							Informer la population sur l'alimentation durable	*Etablir la liste des producteurs locaux, article et interviews sur le sol vivant, conseils pour mieux lire les étiquettes des produits, encourager l'alimentation à bas CO_2*			■					■	■
■							Sensibiliser la jeunesse pour une alimentation saine et sans gaspi dans le cadre scolaire et parascolaire	*Réduction du gaspillage alimentaire, information et sensbilisation à une alimentation durable, responsabiliser et accompagner les enfants dans les cantines et la restauration collective*		■				■			■
■							Favoriser l'approvisionnement local et bio, adapter les standards de la restauration collective et des infrastructures communales	*Augmenter le nombre de repas végétariens, limiter les produits importés et favoriser l'approvisionnement auprès de fournisseurs locaux et bio pour les cantines scolaires et parascolaires gérées ou institutions subventionnées par la Commune*		■				■			
■							Soutenir les acteurs d'un agriculture biologique et résiliente	*Mise en place de mesures d'encouragement à l'installation d'agriculteurs en agroforesteries et à la reconversion bio ou exploitant des surfaces de production maraîchère variée*		■						■	
■							Intégrer des critères de durabilité dans le choix des partenaires communaux	*Par ex. pour l'exploitation des kiosques sur les quais, restaurant de la Maladaire, restaurant château, lors de manifestations ou d'apéritifs*		■			■	■	■	■	
■							Installer des jardins éducatifs dans les écoles	*Mettre à disposition des élèves un espace à jardiner dans les établissements scolaires*		■			■		■		■
■							Disposer de jardins familliaux dans plusieurs lieux de la ville	*Dédier des parcelles communales à des jardins familliaux*	■				■				
■							Organiser et péréniser un marché aux plantons au printemps	*Marché aux plantons organisé chaque printemps en marge du marché*	■						■	■	
■							Planter des arbres fruitiers	*Dans le cadre de la réflexion globale lié aux plantations d'arbres, et à l'augmentation du taux de canopée, plantation d'arbres fruitiers*		■			■		■		
	■						Informer les propriétaires sur les enjeux liés à l'assainissement énergétique	*Une à deux soirées d'information/an; infos sur le site internet, communication via journal communal*	■				■			■	
	■						Renforcer les moyens d'accompagnement et de conseils pour les particuliers pour les économies d'énergies	*Par ex, communication sur l'existence de la subvention communale, interpellation des gérances sur le besoin d'assainir le parc immobilier. Participation au projet de guide sur l'assainissement énergétique pour les propriétaires privés, PPE*		■			■				
	■						Communiquer les consignes de réglage de la température optimale dans les bâtiments (eau chaude sanitaire et chauffage)	*Action eco-logement réalisée dans tous les bâtiments communaux et communication effectuée auprès des gérances et propriétaires d'immeubles*	■				■				
	■						Inciter les propriétaires d'immeubles vétustes à assainir leurs biens	*Programme de subvention et d'encouragement a été mis en place. Un Fonds énergies et développement durable est utilisé pour cela*	■				■				
	■						Etablir un diagnostic énergétique et suivi de la consommation du patrimoine communal	*Diagnostic EPIQR+ et CECB+ effectué, suivi continu des consommations énergétiques du parc immobilier, resporting dans le rapport de gestion*	■				■				
	■						Assainir le parc immobilier communal sur le plan énergétique	*L'assaisnissement énergétique des bâtiments est intégré dans la stratégie et planification immobilière*		■			■				
	■						Encourager l'usage de matériaux biosourcés et locaux (bois, paille, terre, chanvre par ex.)	*Renforcement des critères d'évaluation des projets pour accorder plus de poids aux matériaux biosourcées et renouvelables disponibles localement. Les constructions et rénovations publiques sont évaluées avec l'outil SméO*		■			■				
	■						Améliorer la gestion et de la valorisation des déchets de chantier in situ	*Mise en place d'un dispositif de surveillance et de monitoring de la gestion des déchets sur les chantiers, lors de l'autorisation des permis de construire.*			■		■		■		
		■					Renforcer la communication sur les pratiques favorables à la biodiversité	*Mise en place de listes d'arbres et d'arbustes favorables à la biodiversité et adapté aux changements climatiques, promotion de pratiques favorables à la biodiversité dans les jardins privé (p. ex. charte des jardins)*		■					■		

Objectifs de la Municipalité							Actions		État				Services				
Alimentation	Bâtiments et	Biodiversité	Déchets	Eau	Electricité et	Mobilité	Titre - objectif de l'action	*Descriptif*	Réalisée	En cours	A retenir	Pas retenue	SDOM	SFJSC	SUTP	SADM /SFIN	DEST - ecoles
		■					Certifier et mettre en valeur les bonnes pratiques communales	*Actuellement certification Ville Verte BRONZE, cible ARGENT en 2030, certification VINATURA obtenue chaque année pour le vignoble. Projet en cours visant à être labelisé Commune OuVerte (Pro Natura)*		■			■		■		
		■					Renforcer la quantitié et la qualité de la biodiversité sur les parcelles communales	*Mise en œuvre d'un plan de gestion différenciée des espaces verts entretenus par les services communaux*		■					■		
		■					Exiger une culture biologique dans tous les jardins familiaux	*Application d'une bio culture dans les jardins communaux conformément au règlement d'attribution*	■				■				
		■					Préserver le patrimoine naturel et arboré	*Ediction d'un nouveau Règlement communal sur la protection du patrimoine arboré (2025). Recensement en phase de finalisation des arbres remarquables sur le territoire (2025).*	■						■		
		■					Renforcer la végétation dans les espaces publics	*Réflexion systématique s'agissant de la plantation d'arbres et de l'augmentation du taux de canopée lors de la réalisation de tout projet de réaménagement de l'espace public*		■					■		
		■					Renaturer des rives du lac	*Renaturation de la plage de la Maladaire. Renaturation envisagée d'un tronçon des rives du lac dans le cadre du projet de sentier riverain, projet de renaturation de l'embouchure de l'Oyonne*		■					■		
		■					Renforcer la perméabilité des sols	*Lors de construction et de rénovation et d'aménagements des espaces publics et propriétés communales, les sols sont perméabilisés au maximum. Concernant les projets privés, il est analysé et exigé de minimiser l'impact sur la pleine terre, notamment des sous-sols*	■				■		■		
		■					Végétaliser des toitures communales	*Opération si possible couplées avec des centrales PV, pour les toitures qui s'y prêtent. Impact en termes de consommations d'énergie car meilleure isolation thermique. Végétalisation des toitures des bâtiments communaux en harmonie avec l'architecture et la production solaire*	■				■				
		■					Planter arbres et arbustes indigènes sur les terrains communaux et le domaine public	*Plan canopée. Etude en cours de création de microforêts urbaines et la plantation d'arbres. Arrachage en cours des haies de laurèles sur le territoire communal et remplacement par des arbustes indigènes*		■			■		■		
			■				Dématérialiser la facturation communale par voie électronique par exemple via eBill	*Envoi des factures débiteurs sous forme électronique via eBill pour limiter l'utilisation de papier.*	■							■	
			■				Numériser les documents administratifs	*Numérisation des documents pour réduire la reproduction (copies papier) puis l'archivage physique (utilisation d'espace)*		■						■	
			■				Améliorer la qualité du compost récolté	*Réflexions en cours au niveau des 3 Villes (Montreux-Vevey-La Tour-de-Peilz) pour réduire et optimiser l'utilisation des déchets verts, mise en œuvre du système Gastrovert Private*			■				■		
			■				Appliquer des critères de durabilité pour les manifestations	Mesures permettant de diminuer les emballages, mettre en place un système de consignes, utiliser de la vaisselle réutilisable et les bonnes pratiques en lien avec la durabilité. Elaboration d'un guide des manifestations durables et d'un audit des manifestations.			■			■			
			■				Mettre en place des mesures pour réduire le littering	Par ex. adaptation du mobilier urbain, installation de poubelles à tri supplémentaire dans les espaces problématiques avec affiches de sensibilisation, distribution de cendriers de poche dans les manifestations publiques. Prévention auprès des populations cibles		■			■	■	■		
			■				Développer la consigne des emballages "ReCircle" dans les commerces de restauration locale et la vente en vrac	*Moyen de limiter les emballages à usage unique*			■				■		
			■				Réduire l'usage du papier dans l'administration	*Installation d'une e-administration (vérifier que le gain ne soie pas contradictoire avec le plan climat…)*		■							■
			■				Limiter les déchets informatiques	*Recyclage et reconditionnement des appareils et consommables informatique*		■						■	■

Objectifs de la Municipalité							Actions		État				Services				
Alimentation	Bâtiments et	Biodiversité	Déchets	Eau	Electricité et	Mobilité	Titre - objectif de l'action	*Descriptif*	Réalisée	En cours	A retenir	Pas retenue	SDOM	SFJSC	SUTP	SADM /SFIN	DEST - ecoles
			■				Agrandir et adaptater de la déchetterie aux besoins de la population	*Projet d'extension et de réaménagement de la déchetterie planifié dès 2026.*			■		■		■		
			■				Développer une stratégie de valorisation des déchets verts au sein du territoire communal	*Encouragement aux privés de développer leur propre compost sur leur parcelle afin de diminuer les volumes de déchets verts récoltés*			■				■		
				■			Améliorer l'information transmise à la population sur l'eau potable et les consommations dans la commune	*Révision et complément de l'information transmise via le site Internet (sources, emplacements des fontaines publiques, traitement de l'eau, tendances, etc.) sur le réseau d'eau potable et son importance. Amélioration de l'information transmise sur le monitoring communal (consommation moyenne et en comparaison avec d'autres communes, consommation des bâtiments de propriété communale + tendance)*		■			■		■		
				■			Utiliser des produits de nettoyage biodégradables	*Les produits de nettoyages du secteur concergerie et des Espaces publics sont biodégradales et utilisables à l'eau froide*	■				■				
				■			Améliorer la rétention et de l'infiltration d'eau sur les parcelles	*Infiltration des eaux des projets privés obligatoire si les conditions locales le permettent. Encouragement à l'installation de dispositifs de récupération des eaux de pluie. Pour tous les projets publics, optimisation de l'infiltration*		■					■		
				■			Élaborer un Plan canicule avec stratégie d'anticipation et de réaction en cas de limitation de la ressource	*Élaboration d'une stratégie d'anticipation et de réaction, avec des niveaux de restrictions ciblés et progressifs pour garantir un usage précautionneux de la ressource et gérer la pénurie*	■					■	■		
				■			Utiliser de l'eau du Léman pour certains usages (arrosage, nettoyage)	*Projet en cours de pompe mobile pour utiliser l'eau du lac pour les arrosages de l'ensemble des surfaces vertes du bas de la Ville*		■					■		
				■			Diminuer la consommation d'eau des fontaines	*Stratégie en phase de finalisation s'agissant de la suppression de certaines fontaines, de la limitation généralisée des débits et de la mise en place de bouton-poussoirs ou autre dispositif*		■					■		
				■			Diminuer de la consommation d'eau pour les besoins de la commune	*La tarification du SIGE a été revue depuis 2025, des efforts d'économies sont réalisés dans les bâtiments et terrains communaux ainsi que pour les usages liés aux espaces publics*	■				■		■		
				■			Optimiser et poursuivre de l'installation de dispositifs économes et d'économiseurs d'eau dans les bâtiments communaux	*Renforcement des contrôles lors des relevés faits sur les bâtiments communaux et les sous-gérances communales pour optimisation des réglages.Réduction de l'arrosage par une culture moins gourmande*	■				■				
					■		Renforcer la communication sur les consommations d'énergie du parc immobiller communal	*Création d'un encart dédié dans le journal communal, mise à jour et complément de la rubrique du site Internet. Développement de l'accès aux information via un affichage devant les bâtiments (panneaux LED économes) ou un QR code.*		■			■			■	
					■		Réduire la consommation d'énergie électrique de 2% par an depuis 2020	*Réduction des consommation d'énergie électrique dans les bâtiments par l'installation d'appareils et de système économe*		■			■				
					■		Monitorer et optimiser la consommation d'énergies des bâtiments publics	*Avec publication des résultats détaillés de la consommation des bâtiments publics sur le site Internet et dans le rapport de gestion annuel*	■				■				
					■		Diminuer de la consommation électrique de l'éclairage public	*Mise en place progressive de lampadaires économes et à faible impact environnemental (pollution lumineuse), limitation des éclairages de Noël superflus. Déploiement de sources LED et d'extinction paramétrée pour l'éclairage public*	■				■		■		
					■		Déployer le CAD-LAC sur les hauts de la ville (moyen terme) et discussion avec Groupe E Celsius pour le reste de la ville (long-terme)	*Etablissement d'un partenariat Vevey-LTDP-Groupe E Celsius pour un déploiement sur 3/4 du territoire boéland, raccordemennts des bâtments communaux en cours*		■			■				
					■		Évaluer le potentiel de développement des énergies locales renouvelables	*Réalisation d'un diagnostic du potentiel photovoltaïque et hydroélectrique et équipement des tous les bâtiments propriétés communales avec des centrales PV voire des mini-turbines éoliennes.*		■			■				

Objectifs de la Municipalité							Actions		État				Services				
Alimentation	Bâtiments et	Biodiversité	Déchets	Eau	Electricité et	Mobilité	Titre - objectif de l'action	*Descriptif*	Réalisée	En cours	A retenir	Pas retenue	SDOM	SFJSC	SUTP	SADM /SFIN	DEST - ecoles
					■		Déployer une stratégie et vision d'achat d'énergie photovoltaïque groupé	*1er appel d'offre groupé effectué,équipement des locatifs communaux avec autoconsommation, équipement systématique du parc immobilier administratif et scolaire*	■				■				
					■		Etablir et mettre a jour régulièrement la planification énergétique territoriale	*Planification énergétique territoriale publiée*	■				■		■		
						■	Déployer des aménagements routiers favorisant la mobilité douce et requalification des espaces publics	*Réflexion systématique dans le cadre des projets de réaménagement de l'espace public et des stratégies d'ensemble (Plan directeur de la mobilité, plan de mobilité scolaire, etc.)*			■				■		
						■	Augmenter des places Mobility sur la commune	*5 véhicules déjà déployés sur le territoire communal*	■						■		
						■	Etablir un plan directeur de la mobilité de la commune	*Création intégration d'un plan de mobilité pour le personnel. Intégration des demandes issuses de la consultation dans son élaboration*		■			■	■	■	■	
						■	Améliorer de la sécurité et de l'équipement des arrêts de TP	*Mise aux normes LHand des arrêts et installation systématique de bancs et d'abris (pour personnes âgées, femmes enceintes, PMR)*		■					■		
						■	Créer de nouvelles lignes de bus ou renforcement des capacités actuelles	*Mise en oeuvre du projet de réorganisation de lignes VMCV pour l'horaire 2026.*		■					■		
						■	Mettre en place de la subvention pour les Transports Publics	*Programme de subvention et d'encouragement a été mis en place. Un Fonds énergies et développement durable est utilisé pour cela*	■				■				
						■	Développer des installations de recharge en milieu urbain	*Développement des installations de recharge pour le véhicules électriques communaux; équipement du parking des Mousquetaires avec des bornes de recharge au prix attractif*	■				■		■		
						■	Développer et sécuriser un réseau de pistes cyclables	*Déploiement de mesures pour sécuriser et développer le réseau cyclable communal conformément au Plan directeur de mobilité*		■					■		
						■	Augmenter les capacités de stationnement pour vélos	*Installation de parcs à vélos supplémentaires (sécurisés et couverts, avec place pour vélo-cargo)*		■					■		

Résultats Territoire — La Tour-de-Peilz

Catégorie	Émissions totales Gaz à effet de serre (tonnes de CO2eq)	Émissions directes Gaz à effet de serre (tonnes de CO2eq)	Émissions indirectes Gaz à effet de serre (tonnes de CO2eq)	Pourcentage	Tonnes de gaz à effet de serre/hab/an*
Énergie	**39'174**	**27'259**	**11'916**	**27%**	**3.1**
Chauffage et eau chaude sanitaire	34'010	27'259	6'752	23%	2.7
Électricité (hors chauffage et eau chaude sanitaire)	5'164	-	5'164	4%	0.4
Mobilité	**32'091**	**11'303**	**20'788**	**22%**	**2.5**
Mobilité - Route et rail	18'948	11'303	7'645	13%	1.5
Transport aérien des habitant.e.s	13'142	-	13'142	9%	1.0
Gestion et traitements des déchets et eaux usées	**42**	**42**	**-**	**0%**	**0.0**
Traitement des déchets	-	-	-	0%	-
Traitement des eaux usées	42	42	-	0%	0.0
Agriculture et affectation du sol et du territoire	**352**	**352**	**-**	**0%**	**0.0**
Surfaces forestières et agricoles (capture et émissions)	13	13	-	0%	0.0
Pratiques agricoles et fertilisants	112	112	-	0%	0.0
Bétail et fermentation entérique	228	228	-	0%	0.0
Construction et infrastructures	**4'979**	**-**	**4'979**	**3%**	**0.4**
Consommation	**70'369**	**-**	**70'369**	**48%**	**5.5**
Habits et chaussures	6'636	-	6'636	5%	0.5
Santé	7'970	-	7'970	5%	0.6
Loisirs et culture	8'674	-	8'674	6%	0.7
Biens et services divers	10'441	-	10'441	7%	0.8
Restaurants et hôtels	7'221	-	7'221	5%	0.6
Alimentation et boissons	26'880	-	26'880	18%	2.1
Numérique (ICT)	2'548	-	2'548	2%	0.2
Total	**147'007**	**38'956**	**108'051**	**100%**	**11.5**
Investissements financiers des habitants	*343'654*	-	*343'654*		*26.8*

* Une attention particulière doit être portée à la lecture de cette valeur. Elle ne signifie pas que les habitant.e.s de la commune sont directement et exclusivement responsables de ces émissions. En effet, une partie des émissions sont par exemple générées par l'industrie d'exportation présente sur le territoire communal, l'agriculture, ou encore par les déplacements de pendulaires externes. Il s'agit d'un indicateur courant divisant les émissions totales de la commune par la population résidente.

Postulat : « Déclarer l'urgence climatique et agir à La Tour-de-Peilz »

Monsieur le Président,
Monsieur le Syndic,
Madame et Messieurs les Municipaux,
Chers collègues,

Le but de ce postulat, « déclarer l'urgence climatique et agir à La Tour-de-Peilz » consiste à amener les autorités à prioriser systématiquement, dans toutes leurs décisions, des solutions allant vers une diminution de notre empreinte écologique, et à engager des mesures concrètes pour aider les habitants à faire face aux effets du réchauffement climatique.

Depuis plusieurs années, notre pays est marqué par des canicules l'été. Phénomène nouveau, la température moyenne que nous venons de vivre cet hiver a atteint un nouveau record, étant pour la première fois au-dessus de 0°C. Les hivers froids ont disparu du climat actuel.

Le Monde est maintenant engagé dans une course contre la montre pour faire face au réchauffement climatique. Sans attendre les effets hypothétique – et peut-être trop tardifs – du Conseil National ou d'instances internationales comme la cop 21, la société civile s'est emparée de la problématique. Les grèves pour le climat ont démontré la préoccupation de la population, à commencer naturellement par la plus concernée, la jeune génération.
Qui peut, aujourd'hui, affirmer ne pas de préoccuper de la situation, ni ne rien changer dans son mode de vie, hormis quelques climato-sceptiques ou sympathisants des théories de l'effondrement ? Il n'est plus question ici de politique, de se situer plus ou moins à gauche ou à droite de l'échiquier pour être en phase avec sa conscience.
Le réchauffement climatique a un effet sur nous toutes et tous et il nous pousse déjà à changer notre mode de vie.

Aux collectivités locales d'agir
Les autorités communales peuvent être un acteur majeur dans cette problématique. Leurs prérogatives leur permettent en effet d'actionner plusieurs leviers efficaces pour participer à la lutte contre le réchauffement climatique.
C'est à cette conclusion que sont parvenues déjà plusieurs villes et cantons suisses : Berne, Thoune, Lucerne, Genève. Le Grand Conseil vaudois a déclaré l'urgence climatique, tout comme le canton de Bâle-Ville et Fribourg.
Et justement parce que l'union fait la force, les communes de Vevey et de Montreux sont elles aussi engagées dans une même déclaration d'urgence climatique. De quoi imaginer des mesures ambitieuses à un niveau intercommunal.

Par le présent postulat, nous demandons à la municipalité d'étudier l'opportunité de prononcer l'urgence climatique pour notre ville et ainsi pouvoir prendre différentes mesures possibles pour agir rapidement. Parmi les pistes que nous suggérons :

- Utiliser la taxe énergétique de 0,3 centime par KWH pour des projets de réduction des émissions de CO2 et de production d'énergies renouvelables ;
- Privilégier des projets, des achats publics ou des investissements qui satisfont les objectifs de développement durable pour l'ensemble de l'activité communale ;
- Instaurer une politique incitative pour favoriser les mobilités douces à La Tour-de-Peilz. Revoir le réseau de pistes cyclables, coup de pouce financier pour l'achat de moyens de transport électriques (hors voiture) ou de titres de transports publics ;
- Construire des bâtiments de basse consommation ou à énergie positive ; approvisionner des quartiers ou des bâtiments avec des sources d'énergie renouvelables
- Evaluer la possibilité d'inciter les propriétaires à améliorer l'efficience énergétique de leur logement et locatifs.
- Pour faire face aux périodes caniculaires, créer des îlots de fraîcheur et continuer à faciliter l'accès au lac et à des points d'eau ;
- Conseiller la population sur les gestes à adopter pour préserver l'environnement et de réduire sa production de gaz à effet de serre ;
- Sensibiliser la jeune génération dans les structures existantes (écoles, unités d'accueil) sur l'utilisation parcimonieuse des ressources naturelles ;
- L'existence (création) d'une commission interpartis qui siègerait sur les questions de l'environnement à La Tour-de-Peilz serait souhaitable. Elle pourrait appuyer le nouveau responsable chargé d'optimiser les ressources énergétiques de la commune.

Cette liste n'est pas exhaustive. La municipalité est invitée en outre à formaliser des directives en la matière pour les différents services et à présenter à ce conseil les mesures prises au fil du temps.

Au vu de l'importance des enjeux et des compétences municipales en matière d'environnement, nous demandons le renvoi de ce postulat à une commission.

Nicolas Bastard

POSTULAT

Geneviève Pasche, Verte – Michel Bloch, PS - Margret Bruessow, PDC indép. – Michael Rohrer, PDB

Un plan climat pour répondre à l'urgence climatique

Le dérèglement climatique n'est plus à démontrer tant ses effets se font sentir : augmentation du nombre d'intempéries, canicules répétées, fonte des glaciers, mort d'arbres dans les forêts,... mais aussi problèmes de santé. Il y a donc bien lieu de décréter l'urgence climatique, mais encore faut-il développer des mesures pour y parer. C'est la raison de ce postulat en vue de l'élaboration à la commune d'un plan climatique.

Un inventaire des gaz à effet de serre montre que chaque habitant en émet 5,5 tonnes de CO2_éq/ an, et que l'ensemble du canton en émet 4,2 Mios de t./an si l'on inclut les émissions indirectes, dont nos importations alimentaires sont un exemple. 41% de ces émissions proviennent des carburants et 37% des combustibles (www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/environnement/climat/fichiers_pdf/InventaireGES_20180425.pdf).

Pour s'adapter au changement climatique, le canton a élaboré une feuille de route du climat et a chargé un de ses services (unité du développement durable) à assister les communes à développer un agenda 2030. En effet, les communes ont une large part de responsabilité dans la mise en œuvre de mesures pour réduire les émissions de CO_2 et en atténuer les effets.

Notre Municipalité a déjà pris les devants en mettant en place certaines mesures : elle a mandaté une étude en vue d'une planification énergétique territoriale, a mis au concours un poste d'ingénieur en énergie et environnement pour réduire la consommation de carburants et implanter un agenda 2030.

Si la mise en place de cet agenda est importante, se focaliser dans un premier temps sur un plan climat nous semble prioritaire. Un tel plan, pour être efficace, devrait comporter, à partir d'une évaluation de la situation de départ, un cadre d'action clair et opérationnel des objectifs chiffrables de la diminution de CO_2 à viser, un laps de temps défini pour y parvenir ainsi que des mesures concrètes et un financement y relatif.

Les mesures qui ont le plus de chances de diminuer les émissions à effet de serre dans une commune comme la nôtre sont les suivantes :

1. Réduire les gaz à effet de serre et plus particulièrement le CO_2
    - En diminuant les carburants et les combustibles par exemple en remplaçant les chauffages à énergie fossile par des chauffages à énergie renouvelable (ex : pompes à chaleur, raccordement de davantage de bâtiments au système de chauffage par l'eau du lac ou les pompes à chaleur, géothermie,…) dans les bâtiments communaux et en

incitant les propriétaires privés par des mesures d'accompagnement et/ ou une assistance financière

- en isolant des bâtiments communaux et encourager pour les propriétaires privés par exemple en offrant une assistance technique aux propriétaires pour obtenir les subventions fédérales existantes et des conseils
- en diminuant la consommation énergétique des bâtiments communaux et en incitant par des mesures d'accompagnement les propriétaires à en faire de même
- en renforçant le report modal vers une intermodalité (création d'itinéraires piétons et cyclistes attractifs sur la base de l'étude de la Municipalité à ce sujet et renforcement de la performance des transports publics)

2. Intensifier la production d'énergie renouvelable et locale
3. S'adapter au climat en évitant les îlots de chaleur par exemple en:

   planifiant sur l'ensemble de la commune la plantation d'arbres aussi bien sur le domaine public que privé

   en développant une stratégie afin de promouvoir activement la végétalisation des toits activement la végétalisation des toits

Quant au financement, il serait nécessaire d'allouer des crédits soit en étudiant des modes de financement qui visent un certain retour d'investissement et qui soit supportable pour l'ensemble des contribuables.

Je demande donc à la Municipalité d'étudier un plan climat pour la commune et au conseil de transmettre ce postulat à une commission ad hoc pour examen.

29.02.2020

Geneviève Pasche